

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Collège Gérard-Godin

26 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 10 mars 2003

Monsieur Pierre Schetagne
Directeur général
Collège Gérald-Godin
15 615, boulevard Gouin Ouest
Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 26 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Gérald-Godin de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont les mesures d'encadrement spécifique mises en pratique dans le cours de *Comptabilité 1*.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour identifier des facteurs qui influencent positivement la réussite. Il a aussi créé un comité institutionnel de réussite qui a le mandat de mesurer l'efficacité des mesures et de proposer des améliorations au plan.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche